LA RÉSISTANCE SPIRITUELLE

LA LETTRE
N° 4170 DU
15 OCTOBRE 2026
1,80 €

Témoignage Chrétien

www.temoignagechretien.fr

Édito

Une hirondelle en automne

En ces temps troubles et troublés, ne boudons pas notre plaisir quand tout à coup quelque chose semble se dérouler « normalement ». C'est le cas de la désignation de Raphaël Glucksmann lors de la primaire de la gauche démocratique ; un résultat sans bavure de 66 % en faveur du patron de Place publique, la formation politique qu'il a cofondée en 2018. Par deux fois, en 2019 et 2024, le parti socialiste lui a confié une liste commune aux élections européennes ; avec un certain succès puisqu'il a atteint presque 14 % au scrutin de 2024.
Le processus d'une primaire n'est entré que très récemment dans l'arsenal politique français et donne souvent l'avantage à un candidat incarnant une forme de pureté en interne, ce qui rend plus complexes les alliances ultérieures. Sur ce critère le choix qui vient d'être fait est rassurant. Il prouve que les sympathisants et militants de ce que Raphaël Glucksmann nomme « gauche démocratique » ont fait un choix plus rationnel qu'émotionnel, en termes électoraux.
Glucksmann fait profession de refuser l'invective tout en affirmant une ferme intransigeance à l'égard de la France insoumise qui le lui rend en clameurs et insultes. Il s'inscrit en rupture avec Emmanuel Macron et désigne l'extrême droite comme son principal adversaire. Trouvera-t-il dans cette désignation une poussée suffisante pour accéder au second tour ? L'avenir le dira. En tout état de cause, un peu de calme, une parole posée, quelques objectifs simples, appuyés sur les valeurs fondamentales de la République, nous changent agréablement des mensonges et des vociférations, des coups de mentons et des simplifications démagogiques. Les problèmes et les difficultés qui s'amoncellent tant dans le ciel de la France que dans celui du monde ne peuvent que nous faire redouter des excès, des ruptures, des crises et des catastrophes. Partout, les furieux et les fiers-à-bras prennent l'avantage et hypnotisent les peuples ? Saurons-nous y échapper ? L'hirondelle de cette primaire d'automne ne fera peut-être pas le printemps présidentiel mais elle permet d'espérer autre chose qu'un affrontement brutal de visions extrêmes.

Christine PEDOTTI

L'Ukraine sous les bombes

De Kiev à Prylouky, les bombardements secouent le quotidien. Parmi les ruines, habitants et volontaires s'organisent.

Alors que nous approchons à trente kilomètres de Kiev, un immense entrepôt est en flammes. Selon les témoins, il brûle depuis la veille. Les pompiers continuent d'intervenir pour éteindre l'incendie. L'immense zone de stockage appartient à la société de supermarchés ATB. Nous reprenons la route. À notre arrivée, la capitale est plongée dans le noir. Même le métro est à l'arrêt. Du jamais vu. Les Russes ont frappé un important transformateur qui alimente la ville.
La Russie a un objectif : rendre la capitale ukrainienne invivable et casser le moral de la population. *« On sait que bientôt les Russes vont taper encore les centrales électriques, les stations d'alimentation et de traitement de l'eau,* explique Oleg, le directeur de l'association Iskra Dobra. *La ville nous a demandé de nous préparer à servir de nouveau des repas chauds et nous prête les locaux d'une ancienne cuisine de collectivité. Si nous avons les soutiens nécessaires, nous pourrions servir jusqu'à 20 000 repas par jour. C'est une course contre la montre. »* Le Comité d'Aide Médicale Ukraine a répondu à son appel et prépare l'envoi du générateur nécessaire et de matériel de cuisine de collectivité.

> *On sait que bientôt les Russes vont taper encore les centrales électriques, les stations d'alimentation et de traitement de l'eau.*

Les alertes aériennes se suivent. Les explosions aussi. Les attaques ont maintenant lieu aussi en plein jour. Les nouveaux drones à réaction sont difficilement abattus. Nous assistons en direct à l'interception d'un missile balistique au-dessus de la ville. Une explosion sourde. Pas de flamme visible mais une boule blanche. Les badauds applaudissent et la vie reprend comme si de rien n'était.
Nous prenons la route de Prylouky dans l'oblast voisin de Tchernihiv. Deux jours plus tôt une frappe de sept missiles a fait au moins 22 morts, dont deux enfants. La cible était une usine de production de tuyaux plastiques. Fabriquait-elle autre chose ? Mystère. *« Ils ont utilisé de vieux missiles soviétiques Kh-101 avec 450 kg d'explosif qui ne sont pas précis,* peste un sauveteur en nous montrant un reste de missile. *C'est pour ça qu'ils en ont balancé autant. C'est un crime de guerre ! »*
Les cratères disséminés tout autour de l'usine sont impressionnants : environ cinq mètres de profondeur ! Des bulldozers s'activent déjà pour les combler. Les logements endommagés se comptent par centaines. Le vent soulève régulièrement des nuages de poussière accentuant cette ambiance de fin du monde. Pas de cris, peu de larmes. L'atmosphère est calme.
Au pied du pâté d'immeubles où 22 personnes ont perdu la vie, des dizaines de bouquets de fleurs et des nounours ont été déposés sur le sol. Quand on s'enfonce entre les habitations, on découvre l'ampleur des dégâts. Un missile est tombé directement sur un bâtiment provoquant l'effondrement d'une partie de l'immeuble. Des habitants entrent dans l'immeuble éventré. Ils sont venus récupérer des souvenirs et tout ce qui peut être utilisable. Certains ressortent avec un évier, un homme descend des sacs à l'aide d'une corde. Au dernier étage, dans un appartement à demi béant, Ruslan enlève des gravats à mains nues à la recherche de traces de sa vie d'avant. Il a perdu sa femme Katia et son fils Sasha dans la frappe.
Partout des personnes s'activent : certains fixent des planches pour fermer les fenêtres dans les immeubles endommagés, d'autres nettoient, des tracteurs avec des remorques enlèvent des gravats. Un peu plus loin, des hommes posent des tôles sur le toit de petites maisons endommagées.
Nous retrouvons des volontaires de l'association Iskra Dobra qui ont fait venir un de leurs trois *food trucks*. *« Nous sommes venus de Tchernihiv pour servir des repas chauds aux secouristes, aux volontaires et aux habitants qui ont tout perdu, nous pensons rester une petite semaine sur place avant d'aller vers une autre urgence »*, explique Igor, le responsable de la cuisine.
Le lendemain, Trump annonce lever les sanctions contre le pétrole russe et appelle à des élections présidentielles en Ukraine. Quand on demande à Igor ce qu'il en pense, il peste : *« Trump est un bel enc… ! L'histoire retiendra que c'est le pire président des États-Unis. Ce ne sont pas d'élections dont nous avons besoin maintenant ! »* Selon le *Financial Times*, l'administration américaine aurait appelé toutes les capitales européennes pour leur intimer l'ordre d'arrêter d'envoyer des armes vers l'Ukraine. Un nouveau lâchage en bonne et due forme.

Jacques DUPLESSY

Vous pouvez aider l'action de Jacques Duplessy en Ukraine en contribuant à :
Comité d'Aide Médicale Ukraine,
130 av. Mozart, 75016 Paris
www.cam-ukraine.org

Éducation

Derrière les blocus, les inquiétudes d'une génération

Blocus, manque de moyens, angoisses des élèves : Anthony, enseignant en banlieue parisienne, décrit les tensions qui traversent aujourd'hui les lycées.

Anthony, peux-tu nous dire en quelques mots ce qui se passe depuis une dizaine de jours ?
Dans la banlieue parisienne et ses académies (Versailles, Créteil), les blocus de lycées s'inscrivent dans le répertoire classique des mobilisations sociales. On les avait déjà vus au moment de la réforme Blanquer ou bien des dernières réformes des retraites. Un noyau de jeunes, parfois aidés en sous-main par des plus âgés très politisés venant de l'université ou de syndicats, à grand renfort de réseaux sociaux, agglomèrent ce qu'ils trouvent dans les rues, sur les parkings de supermarchés et les chantiers (barrières, poubelles) pour barrer, non sans panache, l'accès de leur établissement.
Derrière le côté jubilatoire et festif de la mobilisation, qui convoque des imaginaires bien français (Mai 68, 1986 et la loi Devaquet, 2006 et le CPE, etc.), se cachent de réelles difficultés dans la gestion de foule. Des éléments extérieurs (masqués, vêtus de noir) peuvent débarquer dans les regroupements, jeter des « mortiers » (gros feux d'artifice) et transformer les mobilisations en scène d'émeutes urbaines, s'affrontant avec la police avec tous les risques que cela représente.
Les professeurs sont mis face au dilemme de rejoindre ou non activement le mouvement qui soutient en partie leur propre agenda syndical. Les parents d'élèves exercent parfois une pression pour maintenir coûte que coûte les cours. Les chefs d'établissement, qui ne dorment plus guère, ont d'ailleurs sonné l'alerte et menacent d'un droit de retrait.

Dirais-tu que les conditions de travail se sont détériorées ces dernières années ?
Il y a une problématique particulière liée à l'Île-de-France. Les trois académies franciliennes (sur les trente françaises) préparent désormais 20 % des candidats nationaux au baccalauréat ! D'immenses poches de jeunesse et parfois de très forte pauvreté font de cette région un défi pour les pouvoirs publics. La région Île-de-France n'est pas aux abonnés absents, notamment sur l'équipement informatique, mais doit s'occuper du bâti de 700 établissements. En outre, ces académies sont peu attrayantes pour les candidats au concours qui, venus de région, restent quelques années avant de vouloir rentrer chez eux, ce qui est fort légitime. D'où la problématique du personnel manquant.

La plateforme Parcoursup est mise en cause. Elle est accusée de causer beaucoup de stress.
Parcoursup, au cœur des revendications des syndicats lycéens et étudiants, n'est pas le premier grief. On est souvent sur des problématiques locales (toilettes, cantines, emplois du temps) avec des enjeux structurels (bâti, froid/chaleur, personnels) qui demandent des moyens sur le temps long. Le stress de Parcoursup est réel chez les lycéens qui intériorisent les valeurs de la société en général qui, en France, accorde une forte valeur de positionnement social au diplôme et aux études. Dans une réunion parents-profs, les premiers ne parlent pratiquement que de notes et Parcoursup, très rarement de pédagogie ou d'épanouissement personnel !

Comment les élèves envisagent-ils l'avenir ? Que craignent-ils le plus ? Les risques de guerre, l'arrivée de l'IA, le réchauffement climatique ?
En cours d'HGGSP (Histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques), on me demande souvent quelles sont les règles de mobilisation générale en cas d'engagement en Ukraine. On me questionne aussi sur la pertinence des apprentissages classiques à l'époque de l'IA et l'inanité de tout effort quand il fait 38 °C dans une salle de classe de fin septembre. Devant mon lycée, un mobilisé s'époumonait *« à bas l'État, la police et les fachos »*, mais je suis très sceptique sur la poussée générale d'un « anarchisme antifasciste »…
Je dirais que les lycéens ont, globalement, intériorisé l'idéal républicain antidiscriminatoire. Ils sont extrêmement sensibles à la thématique du racisme et veulent une coexistence active très respectueuse des identités individuelles, religieuses ou sexuelles. En banlieue, il y a clairement une poussée du schéma LFI (créer une alliance de discriminés contre ce qui est perçu comme une force dominante) mais cela peut cohabiter avec des élèves très attachés à l'ordre, à l'autodiscipline (la musculation, l'effort dans le sport), le goût de l'entrepreneuriat, le rigorisme religieux…
La promotion au mérite, l'attachement à un mode de vie centré sur la consommation de masse et la mobilité automobile restent très forts dans les banlieues pavillonnaires. Bref, je ne pense pas que les jeunes, même s'ils ont des particularités liées à leur position sociale, soient totalement divergents des valeurs plus globales de nos sociétés.

Propos recueillis par
Christine PEDOTTI

Humeur

Le spectacle macabre

Aux États-Unis, deux événements révèlent la barbarie d'une justice qui tue. Le 30 septembre, dans une prison du Tennessee, Christa Pike, 50 ans, condamnée pour un meurtre commis à 18 ans, devait mourir par injection létale. Mais rien ne s'est passé comme prévu. Sept seringues, deux doses de barbiturique, plus de deux heures de supplice. Et cette femme qui continue de vivre. Transportée à l'hôpital dans un état critique, elle a finalement repris connaissance. L'État pourrait-il lui infliger une seconde fois cette agonie ? La question est juridiquement posée. Rien que de devoir l'envisager donne la mesure de l'inhumanité du système.
Quelques jours plus tard, l'administration Trump annonce faire fusiller Nidal Hasan, condamné pour avoir assassiné treize personnes sur une base militaire en 2009. L'exécution, programmée le 3 décembre, pourrait même être diffusée en direct. Le projet, soutenu par le secrétaire à la Défense Pete Hegseth, a reçu l'approbation de Donald Trump, qui veut désormais prendre lui-même la décision définitive. Une mise à mort transformée en démonstration de force, avec des soldats pour bourreaux et des téléspectateurs pour témoins. Jusqu'où ira cette fascination morbide pour la violence légale ? Voilà donc une démocratie qui, au nom de la justice, organise froidement la mort d'un être humain. Qui en fixe la date, l'heure, le protocole. Qui mobilise des fonctionnaires pour accomplir ce qu'elle interdit à tous les autres : tuer délibérément.
On nous répondra que ces condamnés ont commis des crimes abominables. C'est vrai. Et leurs victimes méritent justice, reconnaissance et compassion. Mais la peine capitale ne répare rien et son efficacité dissuasive n'a jamais été établie. Elle ajoute seulement une mort à une autre. Avec cette circonstance terrifiante : lorsqu'une erreur judiciaire est commise, aucun retour en arrière n'est possible. Ce n'est pas excuser le crime que de refuser la mise à mort du criminel. C'est affirmer que la justice doit dépasser la vengeance.
Et que dire de cette prétendue humanisation de la peine capitale ? On a remplacé la corde et la chaise électrique par des seringues, comme si une mort administrée sous des apparences médicales devenait plus civilisée.
Selon Amnesty International, avec 47 exécutions en 2025 – presque deux fois plus qu'en 2024 – les États-Unis figurent parmi les cinq pays qui exécutent le plus au monde, juste derrière la Chine, l'Iran, l'Arabie saoudite et le Yémen. Comment se prétendre le grand défenseur des droits humains tout en envisageant de transformer une exécution en spectacle télévisé ?
La civilisation ne se mesure pas à la sophistication des moyens de tuer, mais à notre capacité collective de renoncer à tuer. La peine de mort n'est pas une victoire de la justice. Elle est son renoncement.

Laurent GRZYBOWSKI

« Le conflit au Proche-Orient, catalyseur de l'antisémitisme »

Tandis que *Mediapart* révèle les propos antisémites du jeune militant Jordan Bardella, les pouvoirs publics s'alarment de la poussée des actes antisémites. Les attaques terroristes du 7 octobre 2023 et la guerre à Gaza qui a suivi ont, d'après l'historien Marc Knobel, libéré la haine.

Pourquoi, selon vous, cet antisémitisme perdure-t-il à très haute intensité depuis les attentats du 7 octobre 2023 ?
Depuis l'année 2000, j'observe une corrélation régulière entre les violences au Proche-Orient et l'augmentation des actes antisémites en France. Depuis le 7 octobre 2023, la durée et l'extrême violence du conflit contribuent à maintenir cet antisémitisme à très haute intensité. Cela ne signifie pas que le conflit s'importe mécaniquement : il sert de catalyseur à un antisémitisme déjà présent, qui rend les juifs de France responsables des décisions d'Israël.

L'antisémitisme demeurerait à un niveau élevé parce que l'intensité du conflit ne baisse pas ?
C'est le cas ailleurs : en Suède, en Allemagne, en Italie, aux États-Unis et au Canada. Le conflit israélo-palestinien n'en est toutefois pas l'unique cause. L'antisémitisme a ressurgi pendant le mouvement des gilets jaunes, au cours de l'épidémie de Covid ou encore lors de la crise financière de 2008. Les événements au Proche-Orient servent de déclencheur ou de prétexte à des auteurs qui assimilent abusivement les juifs de France à Israël, à son gouvernement et à ses choix politiques. Le conflit au Proche-Orient agit comme un catalyseur à un antisémitisme déjà présent et qui peut se libérer plus ouvertement ou passer à l'acte en raison de cette pression géopolitique. À cela s'ajoutent la persistance des vieux stéréotypes, le complotisme qui croit en une influence juive dans les médias, l'économie ou le pouvoir, les discours haineux sur les réseaux sociaux…

L'antisémitisme prend-il de nouvelles formes depuis les massacres d'octobre 2023 et la guerre à Gaza qui a suivi ?
Cette vague d'hostilité repose sur l'amalgame entre les juifs de la diaspora, Israël, Netanyahou et son gouvernement. Les juifs sont ainsi tenus collectivement responsables des décisions et des actes de l'État israélien. Ce mécanisme, qui dépasse largement la France, alimente les discours de haine et les violences. Il suit une logique d'assimilation : le juif serait nécessairement Israélien, l'Israélien serait un nazi, donc le juif serait un nazi.

Cette question de l'antisémitisme devient prépondérante dans le débat politique, structure même la confrontation entre le RN et LFI. Comment l'expliquez-vous ?
L'accusation d'antisémitisme est effectivement devenue un objet de lutte pour disqualifier son adversaire. S'il est évoqué, ce n'est pas du tout pour comprendre le phénomène pour le prévenir ou protéger les personnes visées. Nous assistons à une instrumentalisation de la lutte contre l'antisémitisme qui risque de brouiller les critères et de détourner même l'attention qu'on devrait avoir à l'égard de ceux qui en subissent les conséquences.

Comment pourrait-on sortir de ces polarisations extrêmes ?
En tant qu'historien, je refuse les aveuglements de camps. Le 7 Octobre doit d'abord être reconnu pour ce qu'il fut, c'est-à-dire un massacre antisémite incroyable. Cette reconnaissance n'interdit évidemment pas de défendre les droits nationaux des Palestiniens, ni de critiquer la politique de Netanyahou, encore moins la conduite de la guerre. Mais elle oblige à ne pas relativiser les crimes du Hamas, à ne pas nier l'antisémitisme qui s'est depuis lors déployé, maintenant mondialisé, et à ne pas rendre les juifs de France responsables d'une politique qui est décidée en Israël et sur laquelle ils n'ont aucune prise. La société, dans son ensemble, doit nommer la haine, protéger les victimes, sanctionner les actes et transmettre les connaissances, le savoir, notamment dans les écoles.

L'extrême droite fait une percée dans les milieux juifs français. Est-ce lié, selon vous, à cet antisémitisme de haute intensité ?
Les juifs français ont le sentiment que leur sécurité n'est plus assurée, que leurs paroles ne sont plus du tout entendues. Certains d'entre eux sont tentés de donner leur voix à ceux qui promettent l'ordre et la sécurité. Le phénomène est difficile à quantifier. Mais c'est évident qu'il y a un déplacement vers l'extrême droite qui est préoccupant. C'est sacrifier la mémoire du passé et la vigilance démocratique à une promesse qui me paraît illusoire.

Propos recueillis par
Bernadette SAUVAGET

Fondé en 1941 dans la clandestinité par Pierre Chaillet (s.j.), *Témoignage chrétien* est édité par Les Cahiers du Témoignage chrétien, 5, rue de la Harpe – 75005 Paris ; 0783378085 ; *redac@temoignagechretien.fr*. **Directrice de la publication et de la rédaction** : Christine Pedotti. **Rédacteur en chef** : Anthony Favier. **Secrétariat de rédaction et réalisation** : Marie Larivé Leduc. **Ont collaboré à ce numéro** : Jacques Duplessy, Laurent Grzybowski, Bernadette Sauvaget, Daniel Lenoir, Élie Hervé, Bernard Rivière. **Diffusion, abonnements** : Service Abonnement Témoignage chrétien c/o Opper Services, CS60003 – 31242 L'Union cedex ; 0783378085 ; *abonnement@temoignagechretien.fr*. **Vente au numéro/VPC** : Témoignage chrétien, 5, rue de la Harpe – 75005 Paris ; 0783378085 ; *contacttc@temoignagechretien.fr*. **Conception graphique** : Françoise Perchenet. **Imprimerie** : Corlet Imprimeur, Condé-sur-Noireau (France). N°ISSN : 0244-1462. N°CPPAP : 1029 C 82904.

Immersion en archives

Jouer l'archive est une pièce immersive créée il y a six ans par des élèves du Conservatoire national supérieur d'art dramatique sur une mise en scène de Keti Irubetagoyena et qui a depuis été jouée, d'abord dans des établissements scolaires mais aussi de plus en plus dans des administrations. Le 7 octobre dernier, c'était devant des membres de l'inspection générale des affaires sociales à l'initiative de leur amicale.
Jouer l'archive, mais quelle archive ? Celle, cotée F/60/490 aux Archives nationales, de la réunion interministérielle du 16 décembre 1940 consacrée à l'application de la loi du 3 octobre précédent, première loi pétainiste antijuive ; une loi portant sur le « statut des Juifs », dont le principal objet était de les exclure de la fonction publique et dont furent victimes, entre autres exemples, Marc Bloch ou Simone Weil. L'historien Marc-Olivier Baruch a retrouvé le verbatim complet de cette réunion interministérielle alors que ces réunions, créées par Léon Blum quatre ans auparavant


© *Fabrice Schiff*

quand il était président du Conseil, ne font normalement l'objet que d'un relevé de décisions.
Y participent de hauts fonctionnaires représentant chacun un ministère, qui avaient donc fait allégeance au maréchal Pétain, mais qui, pour la plupart, poursuivront leur carrière après la Libération, comme le représentant du ministère de la Justice, le futur conseiller d'État Jean Delvolvé qui a marqué de son empreinte la jurisprudence administrative.
Les spectateurs sont autour de la table, aux côtés de cette brochette de technocrates de l'époque, qui, comme ceux de la conférence de Wannsee organisant près de Potsdam en janvier 1942 la solution finale, ne s'encombrent pas de préoccupations éthiques ou humanitaires, mais s'efforcent de mettre en œuvre, de la façon la plus efficace qui soit, la loi promulguée. On les voit se plaindre de difficultés d'application liées au caractère imprécis de cette loi, sans se rendre compte que le problème n'est pas la mauvaise rédaction du texte, mais d'avoir voulu donner une définition juridique du « Juif ». Comme ce serait le cas pour toute forme de discrimination.
Une pièce glaçante, qui résonne avec les situations auxquelles pourraient être confrontés les hauts fonctionnaires d'aujourd'hui si, par malheur, ils étaient amenés à définir précisément ce qu'est une « population d'origine immigrée » afin de mettre en œuvre la préférence nationale, fût-elle rebaptisée « priorité nationale ».

Daniel LENOIR
Jouer l'archive, octobre-décembre 1940

Nous, c'est toujours non !

Le RN contre les Français

À en croire ses discours, le RN serait le parti du peuple, le parti qui lutte contre les élites politiques et favorise les moins fortunés. Afin de savoir à quoi ressemblerait la France dirigée par le RN, la rédaction du média indépendant Bon Pote s'est penchée sur l'activité des députés. Avec des chercheurs, elle a comptabilisé les amendements, les votes, les propositions de loi. Au total, ce sont plus de 12 000 votes analysés entre juillet 2022 et le premier semestre 2026.

Il en ressort un livre précis et documenté, *Le RN contre les Français* (Payot), qui souligne à quel point le parti d'extrême droite vote majoritairement à l'inverse de ce qu'il défend. Sur l'amélioration de la santé publique, le RN n'a approuvé que 11 % des textes mais a voté pour un assouplissement des lois concernant la vente d'alcool et pour la réintroduction des néonicotinoïdes, des pesticides qui avaient été interdits pour leur dangerosité. Autre argument souvent mis en avant par le RN : la souveraineté nationale. Là encore, dans les faits, c'est plutôt une dépendance accrue qui s'annonce. Le parti d'extrême droite a voté contre l'embargo sur le pétrole russe, pour continuer les importations de gaz de schiste américain et contre l'obligation pour les banques de déclarer les virements de plus de 10 000 euros vers l'étranger. Cocasse pour un parti qui parle de préférence nationale. Sur le pouvoir d'achat, le constat est le même : le parti a ainsi voté contre toutes les revalorisations de salaires que ce soit en faveur des professeurs, du SMIC ou des fonctionnaires. *A contrario*, le RN a voté à 85 % les textes qui avantagent les ultra-riches. Cela dessine une *« alliance tactique allant des macronistes à l'extrême droite »*, ajoute Bon Pote. *« On note toutefois une nuance au sein de cette dernière alliance : la droite et le centre assument une doctrine néolibérale claire, tandis que le Rassemblement national navigue en pleine hypocrisie en se posant dans les médias comme le défenseur exclusif et antisystème de la "France du peuple". »*



Ce livre a aussi l'avantage de mettre en avant les votes des autres partis politiques. À chaque fin de chapitre, un graphique permet de voir d'un coup d'œil les grandes tendances sur des sujets de société, d'économie, sur la fraude fiscale ou le respect de la vie privée. Cette mise en perspective permet de comprendre à quel point le parti de Marine Le Pen mène une politique néolibérale. *« Si l'on pouvait se douter que le parti d'extrême droite votait plutôt pour préserver les plus aisés et pilonner les Français issus de l'immigration, on ne s'attendait pas à ce qu'il vote aussi fréquemment main dans la main avec les députés du parti d'Emmanuel Macron »*, conclut le livre. C'est peut-être cela l'enseignement principal de cette enquête : loin d'être un parti de la rupture, comme il aime à le répéter, le RN ne rejette pas la politique des partis de gouvernement. Il la vote.

Élie HERVÉ

BIBLE

Lectures du 25 octobre 2026 (30e dimanche du temps ordinaire)

Exode 22, 20-26

Ainsi parle le Seigneur : « Tu n'exploiteras pas l'immigré, tu ne l'opprimeras pas, car vous étiez vous-mêmes des immigrés au pays d'Égypte. Vous n'accablerez pas la veuve et l'orphelin. Si tu les accables et qu'ils crient vers moi, j'écouterai leur cri. Ma colère s'enflammera et je vous ferai périr par l'épée : vos femmes deviendront veuves, et vos fils, orphelins. Si tu prêtes de l'argent à quelqu'un de mon peuple, à un pauvre parmi tes frères, tu n'agiras pas envers lui comme un usurier : tu ne lui imposeras pas d'intérêts. Si tu prends en gage le manteau de ton prochain, tu le lui rendras avant le coucher du soleil. C'est tout ce qu'il a pour se couvrir ; c'est le manteau dont il s'enveloppe, la seule couverture qu'il ait pour dormir. S'il crie vers moi, je l'écouterai, car moi, je suis compatissant ! »

Évangile de Matthieu 22, 36-37

« Maître, dans la Loi, quel est le grand commandement ? » Jésus lui répondit : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. Voilà le grand, le premier commandement. Et le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

Une boussole

Pour tenter de mieux comprendre ce chapitre 22 du livre de l'Exode, il semble important de le replacer dans le contexte historique d'une part et de la date probable de sa rédaction ensuite. Les Hébreux auraient fui et quitté l'Égypte aux environs du XIVe siècle avant l'ère chrétienne, sous la direction de Moïse en conflit avec les pharaons. Une fois la mer Rouge traversée et hors de danger dans le Sinaï qui les sépare de la Terre promise, il convient de faire de cette bande de fuyards un peuple organisé et dévoué à Yahvé. Moïse entreprend cette lourde tâche au cœur de la montagne du Sinaï (2 600 m), nous dit le livre de l'Exode, lequel ne sera rédigé, pense-t-on, qu'autour du VIIe siècle, soit 800 ans plus tard et près de 3 000 ans avant notre XXIe siècle !

Moïse, inspiré par Yahvé (Ex 20,1-3), va donner au peuple un code d'Alliance avec comme maître-mot *« Tu n'auras pas d'autres dieux que moi »*, puis au verset 22, 17 : *« Qui sacrifie à d'autres dieux sera voué à l'anathème* [malédiction, excommunication] ». Le Symbole de Nicée-Constantinople (notre Credo) proclamé en 325 après J.-C., fait explicitement référence à ce texte de l'Exode : *« Je crois en un seul Dieu »*.

De même que le livre de l'Exode précise que la fidélité à Yahvé, *« Tu ne blasphémeras pas ton Dieu »*, a pour corollaire une fidélité envers les chefs (Ex 22, 27 et Ac 23, 7) et un respect envers les pauvres et les « petits », de même Jésus, d'après Matthieu, à l'aube d'une ère nouvelle, rappelle l'essentiel de la foi : *« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. Voilà le grand, le premier commandement. Et le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »* Il est bien précisé au chapitre 5, 17, dans le Sermon sur la Montagne : *« Je ne suis pas venu abolir la loi, mais l'accomplir »*. Il n'est pas d'autres lois que celle-ci, sinon des fioritures accumulées au cours des siècles qui semblent satisfaire les religions et leurs prêtres.

L'Alliance primaire de Moïse comme la Bonne Nouvelle de Jésus ne forment qu'une seule et unique alliance entre Dieu et tous les hommes : *« Si quelqu'un dit : "J'aime Dieu", et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur ; car celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? »* (1Jn 4, 20). Est ainsi donné un sens à la vie, un sceau unissant Dieu et l'homme, le fini et l'infini, le ciel et la terre, l'hier, le présent et l'avenir. Telle une boussole sans faille, le chemin est tracé qui invite à l'espoir, à l'espérance, à la vérité.

Aurions-nous oublié cette boussole pendant des siècles ? Aurions-nous définitivement perdu cette parole dans le fracas des bombes, les injures, les injustices, les incivilités, les peurs, les misères, les cupidités ouvertes ou cachées ? La dérive des hommes du XXIe siècle serait-elle irrémédiable ? Dois-je renoncer à Dieu et à mes frères ?

Serais-je perdu moi aussi ? Je n'ose y croire. Je crois en cette parole de Dieu : *« Je ne t'oublie pas. Vois donc, ton nom est gravé sur les paumes de mes mains »* (Is 49, 16).

Bernard RIVIÈRE